

Scandale de la thalidomide : un tableau des pratiques de l'industrie pharmaceutique ?

**Les scandales dans l'industrie pharmaceutique ne sont pas rares. Le scandale de la thalidomide, survenu en 1961, en est un triste exemple. Le médicament était présenté comme « absolument sûr » et « bien toléré », mais les conséquences ont été graves. Vaccins Covid-19, un nouveau scandale ?**

Les scandales dans l'industrie pharmaceutique ne sont pas rares et sont à peu près aussi vieux que le secteur lui-même. Les faits vont de la non-déclaration d'effets secondaires à la vente de médicaments toxiques, voire mortels.
Il est également prouvé depuis longtemps que les lobbyistes pharmaceutiques exercent en outre une influence sur les autorités d'autorisation, les médecins et les patients afin de maximiser leurs profits. L'un des incidents les plus bouleversants et les plus connus est ce que l'on appelle le scandale de la thalidomide, qui date de 1961. Le groupe pharmaceutique Chemie Grünenthal a mis sur le marché le somnifère et calmant thalidomide, à partir de 1957. Il était présenté comme « absolument sûr » et « bien toléré ». Mais la thalidomide était très nocive pour le fœtus ! Selon les estimations, près de 100 000 enfants sont morts avant la naissance et des milliers sont nés gravement handicapés. Ce scandale est un exemple de la souffrance que peut causer un produit pharmaceutique prétendument « absolument sûr ».

Le vaccin Covid est-il à l'origine d'un nouveau scandale mondial ?

En plus de l'augmentation exponentielle des décès liés à la vaccination contre le Covid – voir les émissions Kla.TV à ce sujet – personne ne sait quelles pourraient être les conséquences à long terme car les vaccins n'ont tout simplement pas pu être étudiés à cet égard.

Nous vous présentons ici, avec l'aimable autorisation de la chaîne de télévision autrichienne AUF1, un documentaire d'un peu plus de quatre minutes sur le scandale de la thalidomide. Celui-ci met en lumière des faits stupéfiants. Voyez vous-même.

Scandale de la thalidomide : un tableau des
pratiques de l'industrie pharmaceutique ?
https://gegenstimme.tv/w/hd7KHP2XjYzojhfvPAogqd?start=3s

Le 26 novembre 2021 a marqué le 60e anniversaire de la révélation du plus grand et du plus grave scandale pharmaceutique de l'histoire allemande d'après-guerre. Le scandale de la thalidomide a prouvé à quel point un médicament auparavant présenté comme inoffensif pouvait avoir des effets catastrophiques et entraîner des milliers de familles dans un gouffre. Le somnifère et calmant thalidomide de l'entreprise pharmaceutique allemande « Chemie Grünenthal » a été vendu à des millions d'exemplaires entre 1957 et 1961 et recommandé en particulier aux femmes enceintes. Il devait surtout aider à lutter contre les nausées matinales de la grossesse. Il était annoncé comme « absolument sûr et bien toléré ». Dans le langage populaire, on l'appelait le « JUS DE CINEMA », car il semblait pouvoir être administré même aux jeunes enfants lorsque leurs parents voulaient sortir.
Mais le 1er août 1961, la thalidomide a été soumise à prescription médicale en raison des conséquences possibles sur le système nerveux. De plus, il s'est avéré que la substance active qu'elle contenait, la thalidomide, était hautement nocive pour le fœtus, car son ingestion a entraîné de graves malformations ou l'absence de membres et d'organes chez près de 10 000 nouveau-nés. Beaucoup d'entre eux sont morts dès leur plus jeune âge en raison d'organes affaiblis ou d'autres handicaps physiques. Aujourd'hui, rien qu'en Allemagne, on compte environ 2 500 victimes de la thalidomide. A cela s'ajoute un nombre inconnu d’enfants mort-nés. Selon les estimations, il y en aurait eu jusqu'à 100 000. Les médias parlaient alors d'une « épidémie de malformations ». Mais ce n'est que fin 1961 que la thalidomide a été retirée du marché mondial. Dans un premier temps, l'entreprise pharmaceutique Grünenthal a nié tout lien entre le médicament et les malformations. De plus, l'entreprise a refusé de verser le moindre dédommagement. Il s'en est suivi un procès qui a duré plusieurs années devant le tribunal de grande instance de la ville de Aachen pour blessures corporelles intentionnelles et par négligence, pour homicide par négligence et pour infraction grave à la loi sur les médicaments.

Finalement, en 1970, un accord a été conclu avec les parents des enfants lésés, Grünenthal versant une somme de 100 millions de marks à un fonds d'aide géré par la fondation allemande thalidomide. En 2008, 50 millions d'euros supplémentaires ont suivi. L'État fédéral lui-même a apporté son aide à hauteur de 320 millions de marks et a ensuite mis à disposition des fonds supplémentaires pour les pensions et les paiements spéciaux.
Aucun des responsables de Grünenthal inculpés n'a été poursuivi en justice. Au contraire, après 283 jours d'audience, la procédure pénale a été abandonnée le 18 décembre 1970 pour cause de culpabilité mineure et de manque d'intérêt public pour les poursuites – tout comme plus tard la jurisprudence concernant la responsabilité des dirigeants et la responsabilité du fait des produits. Un scandale sans précédent !
Ce n'est qu'en 2020 qu'on a appris que la thalidomide avait également été testée sur des centaines de nourrissons et d'enfants malades, alors qu'on disposait déjà d'indications sur ses graves effets secondaires. Dans ce cadre, des surdoses ont été administrées à des enfants de 2 à 14 ans, parfois de manière ciblée. On ne sait toutefois pas si cela a provoqué des dommages. Grünenthal a expliqué que les études sur les médicaments chez les enfants n'étaient pas inhabituelles à l'époque, même si elles ne sont pas compréhensibles dans la perspective actuelle.
Le scandale de la thalidomide a montré à quel point la confiance dans une substance active considérée comme « absolument sûre » et « bien tolérée », et promue et annoncée de la même manière, peut être tragique et dévastatrice. La foi en l'industrie pharmaceutique a été fortement ébranlée. Même en ce qui concerne les vaccins contre le Covid récemment développés, tous les effets à long terme ne seront probablement connus qu'au fil du temps.

**de jb/kos**

**Sources:**

[https://de.wikipedia.org/wiki/Liste\_von\_aufsehenerregenden\_Vorf%C3%A4llen\_im\_Zusammenhang\_mit\_Entwicklung,\_Vermarktung\_oder\_Anwendung\_von\_Arzneimitteln](https://de.wikipedia.org/wiki/Liste_von_aufsehenerregenden_Vorf%C3%A4llen_im_Zusammenhang_mit_Entwicklung%2C_Vermarktung_oder_Anwendung_von_Arzneimitteln)

Beispiele von Desinformation und Manipulation durch die Pharmaindustrie:
<http://www.ippnw.de/soziale-verantwortung/gesundheitspolitik/pharma-kampagne/artikel/de/die-pharmaindustrie-und-ihr-einfluss.html>

AUF1-Dokufilm Contergan-Skandal: Ein Sittenbild der Pharmaindustrie?:
<https://gegenstimme.tv/w/hd7KHP2XjYzojhfvPAogqd?start=3s>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Coronavirus-fr - Coronavirus - [www.kla.tv/Coronavirus-fr](https://www.kla.tv/Coronavirus-fr)

#Vaccination-fr - Vaccination - oui ou non ? Faits et arrière-plans - [www.kla.tv/Vaccination-fr](https://www.kla.tv/Vaccination-fr)

#IndustriePharmaceutique - Industrie pharmaceutique - [www.kla.tv/IndustriePharmaceutique](https://www.kla.tv/IndustriePharmaceutique)

#FilmsDocumentaires - Films documentaires - [www.kla.tv/FilmsDocumentaires](https://www.kla.tv/FilmsDocumentaires)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.